



– RIDER EN TOUTE SÉCURITÉ ! – ASSURANCE SPÉCIFIQUE POUR VOS SÉJOURS GLISSE

ANNULATION tout barème et/ou toute date (y compris plus de 60 jours avant le départ)

SANS FRANCHISE : *Incapacité médicale à la pratique du sport, Maladie, accident ou décès, Complication de grossesse, Contre-indication de vaccination, Octroi d'un emploi / stage par Pôle Emploi, Mutation professionnelle, Licenciement économique, Vol / destruction des locaux pro ou privés, Dommage grave au véhicule à J - 48h, Convocation devant un tribunal, Convocation à un examen de rattrapage, Refus de visa, Séparation du couple.*

AVEC FRANCHISE de 25% du montant des frais d'annulation : *Perte ou vol des papiers à 48h, Modification des congés par l'employeur, Attentats, Emeutes, Actes de piraterie, Catastrophes Naturelles, Evènements aléatoires, Désistement d'un assuré pour un motif garanti, Remplacement de l'assuré, si motif garanti = prise en charge si les frais de modification sont inférieurs aux frais d'annulation*

&

Couverture de vos **BAGAGES** y compris de votre **MATÉRIEL DE SPORT** et **PROFESSIONNEL** jusqu'à **3 000 €**

Prise en charge des **BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ** y compris votre location de **MATÉRIEL DE SPORT** permettant de pratiquer votre activité dès votre arrivée.

&

Avance des **FRAIS d'HOSPITALISATION** et remboursement des **FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER**
Europe et Pays méditerranéens : **80 000 € / personne** – Reste du Monde : **150 000 € / personne**

FRAIS DE RECHERCHE EN MER : **15 245 €**

&

Prise en charge des **PRESTATIONS SPORTIVES** (locations/stages) **NON UTILISÉES**
en cas de rapatriement médical ou de simple contre-indication médicale durant le séjour sur place

&

RETOUR ANTICIPÉ en cas d'**attentat** ou de **catastrophe naturelle**

&

Montant du voyage garanti avec la **GARANTIE DES PRIX**

En cas de révision du prix de votre voyage (surcharge carburant, augmentation des taxes aéroport, variation du cours des devises), nous garantissons le remboursement des coûts supplémentaires résultant d'une augmentation du prix du voyage

&

Remboursement d'un billet pour rejoindre la destination en cas de **DÉPART MANQUÉ**

&

OPTION SPECIAL RIDER :

1ère semaine : 50 € TTC / personne - Jour supplémentaire : 7 € TTC / personne

SANS FRANCHISE

Garantie Vent

Indemnisation pour votre location de matériel non utilisé ou votre stockage au sein d'un club si vous ne pouvez pas pratiquer votre activité sportive par manque de vent. Jusqu'à 700 € par séjour

Vol et bris du matériel de location

Prise en charge la réparation ou le remplacement du matériel de location. Jusqu'à 600 € par personne

